



PARTICULIERS

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} juillet 2026.
Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable.

Chers Sociétaires, chers Clients,

Choisir une banque coopérative et mutualiste, c'est choisir une relation fondée sur la confiance et l'engagement. Au Crédit Agricole Brie Picardie, **cette confiance nous engage chaque jour**. Concrètement, cela signifie :

- **vous conseiller avec bienveillance et pragmatisme**, avec des solutions adaptées à votre situation ;
- **rester proches de vous** grâce à un réseau d'agences ancré sur le territoire ;
- **vous offrir des services digitaux performants**, comme l'application Ma Banque et les rendez-vous en visio ;
- **protéger vos données personnelles**, qui restent au sein de notre écosystème ;
- **investir en permanence pour sécuriser vos paiements** et lutter contre la cybercriminalité.

Afin de préserver la qualité de ces services et notre présence locale, nous faisons évoluer les tarifs de nos cartes bancaires et forfaits de gestion de compte.

Au nom de l'ensemble des collaborateurs et des administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.

Laure Belluzzo
Directrice Générale

Retrouvez ces conditions sur ca-briepicardie.fr ainsi que les informations utiles et avantageuses dans les rubriques « bon à savoir ». Découvrez toutes les actions et engagements de votre Caisse régionale sur ca-brie-picardie.com



BRIE PICARDIE

Sommaire



Extrait standard des tarifs

03



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

04



Banque à distance

05



Moyens et opérations de paiement

07



Offre groupée de services

10

(dont offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière)



Irrégularités et incidents

15



Découverts et crédits

17



Épargne et placements financiers

19



Offres jeunes

23



Opérations bancaires à l'international

25



Succession

26



Assurances et Prévoyance

27



Autres services

28



Lexique

30



Résoudre un litige

31

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-briepicardie.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Extrait standard des tarifs¹

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services		Prix en €
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision)		GRATUIT (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)		0,80 €/mois (soit pour information 9,60 €/an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa		48,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa		46,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard AS		37,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		1,00 €/retrait dès le 3^e retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ²	En agence	5,00 €/virement
	Par internet	GRATUIT
Prélèvement	Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention ³	Par opération	8,00 €
	Plafond mensuel	80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)		2,00 €/mois (soit pour information 24,00 €/an)
Tenue de compte		2,00 €/mois (soit pour information 24,00 €/an)

(1) Les établissements de crédit ont l'obligation de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

(2) Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : consultable p.29.

(3) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Prix en €



Les services bancaires de base⁴ sont indiqués par le symbole : •

Ouverture, transformation, clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	GRATUIT
• Ouverture de compte	GRATUIT
• Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	32,94 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité	GRATUIT

Relevé de compte

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
• Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,20 €/mois	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,45 €/mois	GRATUIT
Relevé quotidien	21,40 €/mois	GRATUIT
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »		8,30 €/envoi
Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »		12,80 €/envoi
Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »		17,00 €/envoi

Tenue de compte

• Tenue de compte	2,00 €/mois (soit pour information 24,00 €/an)
• Frais de gestion de compte inactif ⁵ (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	30,00 €/an
• Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	GRATUIT

Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :

- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Services en agence

Frais de recherche simple de documents ⁶		15,32 €/unité
Frais de recherche complexe de documents ⁶		SUR DEVIS
Frais sur établissement d'attestation simple		7,17 €/attestation
Frais sur établissement d'attestation complexe		16,45 €/attestation
Frais de location de coffre-fort (selon volume & valeurs assurées)	Annuelle	À partir de 64,80 € ⁷
	Mensuelle	À partir de 5,40 € ⁷
Effraction coffre-fort (à la demande du client)		50,00 € + frais réels
Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole		23,68 €
• Versement d'espèces		GRATUIT
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque		GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)		GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage par carte minute ⁸ (gratuit dans l'agence gestionnaire via les cartes Libre Service Agence page 7)		4,50 €/retrait
• Remise de chèque(s)		GRATUIT

(4) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

(5) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(6) Document hors imprimé fiscal unique et autres documents réglementaires gratuits ou plafonnés.

(7) À partir de 44,04 €/an et 3,67 €/mois dans les agences de Ham, Doullens et Montdidier.

(8) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁹



Internet et téléphone mobile

Prix en €

Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision
Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision Plus
Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Service d'agrégation de comptes¹⁰
Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banques que le Crédit Agricole Brie Picardie

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- le site internet www.ca-briepicardie.fr

- nos applications mobiles :

**TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUITS**

- Ma Banque¹¹ : gestion des comptes
- Sécuripass : service d'authentification forte permettant de valider les achats par carte bancaire en ligne et ajouter des bénéficiaires de virement sans délai
- Paiement Mobile dédiée au paiement par smartphone

Bon à savoir

L'application Ma Banque répond à vos attentes 24/24 en vous offrant un maximum de services :

- Prise de rendez-vous direct avec votre conseiller.
- Virements et épargne rapides.
- Paramétrage des alertes¹⁰.

Découvrez l'application mobile "paiement Mobile" et accédez à tous les services de votre carte directement depuis votre smartphone.

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

Prix en €

Mini-relevés 1,05 €/mois

Nombre de SMS inclus 1 SMS/semaine

Alerte temps réel de gestion 0,80 €/mois

Alerte achat à distance 0,80 €/mois

Alerte solde disponible 0,35 €/mois

Alerte « essentielle » : solde débiteur 0,80 €/mois

Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 0,35 €/mois

Alerte souplesse du découvert : information d'utilisation du découvert autorisé 0,80 €/mois

(9) Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet ou opérateur téléphonique.

(10) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

(11) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.



Moyens et opérations de paiement

Prix en €

Cartes

Bon à savoir

Profitez de nos bons plans sur votre seconde cotisation cartes du compte !

Bénéficiez de 50 % de réduction sur la seconde carte d'un même compte (réduction appliquée sur la carte la moins chère).

Cotisation annuelle des cartes - Cartes de paiement et de retrait (📶 Paiement sans contact)

CATÉGORIE DE CARTE	DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)		
Carte Libre Service Agence (Retraits au distributeurs de votre Agence)	GRATUIT	-
Carte Libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	26,10 €	-
📶 L'Autre Carte ¹²	19,00 €	-
📶 L'Autre Carte Majeur Protégé	23,00 €	-
Carte Prélude (n'est plus commercialisée) (réservée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier)	22,00 €	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
📶 Mastercard AS (carte de paiement à autorisation systématique)	37,00 €	-
📶 Mastercard EKO	35,00 €	-
📶 Mastercard Globe Trotter	46,00 €	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
📶 Mastercard et Visa Classic	48,50 €	46,50 €
📶 Gold Mastercard et Visa Premier ¹³	135,00 €	129,00 €
📶 World Elite Mastercard et Visa Infinite ¹³	-	335,00 €
Fourniture d'une carte de paiement par crédit renouvelable (ne sont plus commercialisées)		
S 📶 Mastercard Cartwin ¹⁴	48,00 €	
S 📶 Gold Mastercard Cartwin ¹⁴	135,00 €	

S : Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro¹⁵ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹⁶

GRATUIT

Autres paiements par carte ¹⁷	Frais fixes	1,00 €/paiement
	+ Frais proportionnels au montant du paiement	2,23 % du montant

N.B : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT PAR CARTE (Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets)

Retraits par carte en euro¹⁵ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹⁶ au Crédit Agricole

GRATUIT

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en France

1,00€/retrait
dès le 3^e retrait
dans le mois

— Avec L'Autre Carte¹²

1,00€/retrait
dès le 1^{er} retrait

AUX DISTRIBUTEURS¹⁸

AUX GUICHETS

Autres retraits¹⁷

2,27 % du montant
+3,50€/retrait

2,12 % du montant
+6,60€/retrait
+ frais de conversion
monétaire
+ frais de change
éventuels

AUTRES OPÉRATIONS CARTE

Réédition du code confidentiel	En agence	8,50 €
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT

Refabrication anticipée de carte	11,70 €/carte
----------------------------------	----------------------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ou à l'initiative du titulaire de la carte	GRATUIT
---	----------------

Élévation ponctuelle du niveau de service	En agence ou via SOS Cartes	8,50 €
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT

Virement et prélèvement

VIREMENT SEPA¹⁹ (VIREMENT LIBELLÉ EN EURO ÉMIS VERS OU REÇU D'UN PAYS DE L'E.E.E.)

Émission d'un virement SEPA occasionnel	En agence	5,00 €/virement
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT

Émission d'un virement SEPA permanent (gratuit à la mise en place)	En agence	1,50 €/virement
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT

Émission d'un virement instantané SEPA (Frais par virement occasionnel via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne Via Wero entre amis (limité à 500 €/virement))	En agence	4,50 €/virement
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA libellé en euros	GRATUIT
---	----------------

Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT
---	----------------

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

— Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
--	----------------

— Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
--	----------------

Frais de mise en place liste blanche (Liste dans laquelle j'autorise des créanciers à venir me prélever)	18,45 €
--	----------------

Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA	GRATUIT
--	----------------

Courrier d'information premier prélèvement	0,50 €/mois
--	--------------------

— Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT
--	----------------

AUTRES FACTURATIONS

Modification du plafond de virement (<10 000 €)	En agence	8,50 €
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées ²⁰ (comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA) ²¹		1,22 €/mois
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	Montant inférieur à 50 €	8,09 €
	Montant supérieur à 50 €	16,17 €

CHÈQUE

Paiement d'un chèque		GRATUIT
➔ Remise de chèque(s) sur le compte (valeur J+1 à compter de son inscription sur le compte)		GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile	Pli simple	2,56 €
	En recommandé	8,71 €
Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur		18,55 €
Frais d'émission d'un chèque de banque		16,34 €
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre caisse régionale		23,94 €
Destruction de chéquier non réclamé		11,53 €
Copie de chèques : par demande		16,08 €
Copie de chèques (+10 chèques)		NOUS CONSULTER

- (12) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).
- (13) Les cartes souscrites avant le 30 novembre 2021 bénéficient d'une remise d'1cts à chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, à valoir sur votre prochaine cotisation carte Mastercard Gold / World Elite ou Visa Premier / Infinite. Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge.
- (14) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements.
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
- Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- (15) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain.
- (16) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29
- (17) Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain. Hors frais de conversion monétaire. L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur notre site internet rubrique "tarifs"
- (18) Frais de change éventuels supplémentaires.
- (19) Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.29)
- (20) Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.
- (21) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Offre groupée de services

Prix en €



Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément. Cotisation à une offre groupée de services.

Les offres "Ma Banque Au Quotidien"

Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !

Les 3 premiers mois sont offerts pour toute première souscription d'une offre Essentiel, Premium, Prestige.

	PRESTIGE 30€/mois	PREMIUM 16€/mois	ESSENTIEL 10€/mois	 EKO* GRATUIT
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT				
Carte virtuelle permanente à débit immédiat (à autorisation systématique) ²²	-	-	-	INCLUS
Carte "EKO Mastercard" à débit immédiat (à autorisation systématique)	-	-	-	EN OPTION 1 €/mois
Carte (internationale) virtuelle permanente à débit immédiat (à autorisation systématique)	INCLUS	INCLUS	INCLUS	-
Carte Internationale à débit immédiat ou différé Mastercard ou Visa Classic	-	-	INCLUS	-
Carte Internationale à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	-	INCLUS	-	-
Carte Internationale à débit différé World Elite Mastercard ou Visa Infinite	INCLUS	-	-	-
Chéquier standard	INCLUS	INCLUS	INCLUS	-
Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)	ILLIMITÉ	3/an	1/an	PAYANT Tarif standard (Voir p.9)
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte	INCLUS	INCLUS	INCLUS	PAYANT Tarif standard (Voir p.9)
Frais d'opposition sur chèque	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Refabrication de la carte perdue ou volée	INCLUS	INCLUS	INCLUS	PAYANT Tarif standard (Voir p.8)
Réédition du code confidentiel de la carte	INCLUS	INCLUS	INCLUS	PAYANT Tarif standard (Voir p.8)
Virements SEPA ou non SEPA émis ou reçus hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²³ (Hors frais éventuels : - Commission de change si le virement est dans une devise autre que l'euro - Frais OUR, lorsque le virement est saisi avec tous les frais à la charge de l'émetteur)	ILLIMITÉ	10 virements GRATUITS /an	Tarif standard (Voir p.26)	Tarif standard (Voir p.26)
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²⁴ , paiement TIP SEPA	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS



*L'offre EKO est disponible uniquement en digital sous réserve d'éligibilité.

PRESTIGE
30€/mois

PREMIUM
16€/mois

ESSENTIEL
10€/mois

 **EKO***
GRATUIT

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE²⁵

Retrait d'espèces en euro au distributeur automatique du Crédit Agricole	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ (avec la carte physique)
--	----------	----------	----------	--------------------------------------

Retrait d'espèces hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²³	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	1,00 € /retrait dès le 4 ^e retrait dans le mois (avec la carte physique)
---	----------	----------	----------	---

Retrait d'espèces en devises dans les pays hors de l'Espace Economique Européen (EEE) ²³	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	Tarif standard (Voir p.8)	Tarif standard (Voir p.8)
---	----------	----------	------------------------------	------------------------------

PAIEMENT PAR CARTE⁽²⁵⁾

Paiement par carte dans l'Espace Économique Européen (EEE) en euro ²³	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ
--	----------	----------	----------	----------

Paiement par carte en devise dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ²³	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	Tarif standard (Voir p.7)	Tarif standard (Voir p.7)
--	----------	----------	------------------------------	------------------------------

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
-----------------	--------	--------	--------	--------

Relevés de compte mensuel	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
---------------------------	--------	--------	--------	--------

Alerte mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
--	--------	--------	--------	--------

Autorisation de découvert	SUR DEMANDE	SUR DEMANDE	SUR DEMANDE	NON DISPONIBLE
---------------------------	----------------	----------------	----------------	-------------------

Exonération de commissions d'intervention ²⁶	ILLIMITÉ	3/an	1/an	-
---	----------	------	------	---

ASSURANCES

Assurance perte ou vol des moyens de paiement	INCLUS SécuriCompte Premium	INCLUS Sécuri- Compte	EN OPTION 1 €/mois
---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------------------

SécuriWEB Premium (assurance protection des achats à distance en cas d'incidents de livraison)	INCLUS	INCLUS	-	-
--	--------	--------	---	---

SecuriPanne	INCLUS	INCLUS	-	-
-------------	--------	--------	---	---

SecuriShopping	INCLUS	INCLUS	-	-
----------------	--------	--------	---	---

EXTRA-BANCAIRE

Merci pour l'info numérique	INCLUS	INCLUS	INCLUS	-
-----------------------------	--------	--------	--------	---

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	INCLUS	INCLUS	INCLUS	-
---	--------	--------	--------	---

Accès au service de renseignement Les Experts de Merci Pour L'Info	INCLUS	INCLUS	2 demandes /an	-
--	--------	--------	----------------	---

Mon Kiosque Presse	INCLUS	-	-	-
--------------------	--------	---	---	---

Mon Sécuricoffre+	INCLUS	INCLUS	INCLUS	PAYANT
-------------------	--------	--------	--------	--------



*L'offre EKO est disponible uniquement en digital sous réserve d'éligibilité.



Bon à savoir

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00€/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00€/chèque**

Les frais de rejet annoncés comprennent tous les frais et commissions.

(22) Facturation si non usage de la carte virtuelle dans le mois: 5 €/mois.

(23) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29.

(24) Sauf gratuité imposée par la loi.

(25) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(26) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération et de 80 € par mois.

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé²⁷

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc)

Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

1 €/mois

Relevés de compte mensuel

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)

Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

(27) En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Comptes-Services (CSCA)

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

COTISATION

Prélude	1 €/mois
Initial+	5,75 €/mois
Équilibre+	8,30 €/mois
Optimum+	9,60 €/mois
Mozaïc +	3,95 €/mois

Comptes à Composer (CAC)

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement.

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN : LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance
(internet, téléphone fixe, sms, etc)

Envoi de la carte à domicile pour les renouvellements

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, virements instantanés SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

2,60 €/mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevés de compte mensuel

Option du CAC : Merci pour l'Info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)²⁸

Vos univers de besoins

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

MODULE MAITRISE DU DÉCOUVERT

Module souscrit à partir du 01/01/2017	TRANCHES DE DÉCOUVERT POSSIBLES	PRIX
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs²⁹	JUSQU'À 500,00 €	2,55 €/mois
	DE 500,01 € À 1000,00 €	3,45 €/mois
	DE 1000,01 € À 2000,00 €	4,45 €/mois
	2000,01 € ET PLUS	5,85 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017 - Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs³⁰	JUSQU'À 300,00 €	1,75 €/mois
	DE 300,01 € À 800,00 €	2,55 €/mois
	DE 800,01 € À 1200,00 €	3,45 €/mois
	DE 1200,01 € À 2000,00 €	4,45 €/mois
	2000,01 € ET PLUS	5,85 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :	Assurance SécuriCOMPTE PLUS ³¹ / SécuriCOMPTE Premium ³²	
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	3,17 €/mois
	Retrait d'espèces de dépannage	Premium :
	Réédition de carte urgente	4,90 €/mois
	Réédition du code confidentiel	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB ³¹ / SécuriWEB Premium ³²		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Alerte achat à distance	3,40 €/mois
	Mini relevés (1/semaine)	Premium :
	Alerte temps réel de gestion	4,37 €/mois

Dégressivité tarifaire

Si vous êtes détenteurs d'une offre Compte à composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une réduction tarifaire selon les modalités suivantes :

	DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE APPLIQUÉE
Compris entre 4,95 € et 6,11 €	- 5 %
Compris entre 6,12 € et 8,54 €	- 10 %
Compris entre 8,55 € et 10,96 €	- 15 %
Égal à 10,97 € et plus	- 20 %
En + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.	

(28) Ce prix n'inclut pas le prix de l'abonnement à la revue Merci pour l'info (détail des tarifs p. 28).

(29) Module souscrit à partir du 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

(30) Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

(31) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et prévoyance » p. 27.

(32) Montant de garantie supérieure.

Compte EKO by CA (n'est plus commercialisée)

Gestion du compte	Tenue du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte si solde du compte < à 20€ • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « l'Autre Carte » Renvoi du code confidentiel de la carte Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte Frais de refabrication de la carte Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Chéquier	2,00 €/mois
Retrait d'espèces par carte	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise (1 €/retrait au-delà de 25 retraits/an) Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an (au delà, voir rubrique « Autres Retraits » p.8 du barème tarifaire)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Irrégularités et incidents

Prix en €

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).)

PLAFOND	MONTANT
Par opération	8,00 €
Par mois	80,00 €

Clientèle droit au compte : montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

PLAFOND	MONTANT
Par opération	4,00 €
Par mois	20,00 €

Bon à savoir

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	21,96 €/courrier
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) (Dans la limite d'un plafond fixé par décret à 100€ sous réserve de modification du plafond fixé par décret)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais pour saisie attribution ou conservatoire	115,00 €
Frais de mise en place d'un paiement direct de pension alimentaire	115 € à la mise en place
Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé	13,84 €/lettre
Frais de dénonciation de découvert par A/R	14,15 €/lettre

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Tarification débitée si paiement du chèque)		13,07 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ³³ (comprend la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.)		
Montant du chèque ≤ 50 €		30,00 €/chèque
Montant du chèque > 50 €		50,00 €/chèque
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)		
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision (Frais plafonnés au montant de l'opération rejetée, incluant la commission d'intervention et la notification)		20,00 €
En cas d'interdiction bancaire :	Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30,00 €/chèque
	Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €/acte

CLIENTS IDENTIFIÉS FRAGILES

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à « l'Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/mois

(33) Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.



Découverts et crédits³⁴

Prix en €



Bon à savoir

En l'absence de découvert autorisé, le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie « contrats de crédits à la consommation » publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux.

Taux égal au maximum autorisé par l'article L.314.6 du Code de la Consommation diminué de 0,10 %.

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts

Découvert ponctuel non formalisé (Taux plafonds calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel)

Taux maximum réglementaire
-0,10%

Autorisation de découvert

Voir conditions en agence

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.

Peut être associé au Compte Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie

NOUS CONSULTER

Regroupement de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

NOUS CONSULTER

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Prêt immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier

NOUS CONSULTER

Prêt Viager Hypothécaire

NOUS CONSULTER

Annulation des offres de prêt

0,75 % du montant
du prêt (**MAX. 150,00 €**)

Frais d'étude et de mise en place

Compte Suppletis	GRATUIT
Prêts autos, prêts personnels, prêts travaux	1 % du capital emprunté (MIN. 60,00 €)
Prêt à consommer regroupé	
Prêt à taux zéro	GRATUIT
Éco-PTZ, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	Montant forfaitaire 500,00 €
Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné <i>(prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)</i> <i>Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.</i>	À partir de : 500 € + 0,1% du financement
Prêt Viager Hypothécaire	1 % du capital emprunté (Min. 3000,00 €)

Assurances liées au crédit

Assurance des emprunteurs (décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...) ³⁵	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	Sur notre site internet	GRATUIT
	En agence	37,99 €/prêt
Modification de la date d'échéance en agence ³⁶		38,35 €/prêt
Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI ³⁷ et LCC ³⁸)		
Offre émise jusqu'au 30/06/2016		27,73 €
Offre émise depuis le 01/07/2016		GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	Sur notre site internet	GRATUIT
	En agence	27,00 €/tableau
Report d'échéance		105,60 €/prêt
Nantissement d'un contrat d'assurance vie	contrat d'assurance vie détenu hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	229,45 €/contrat
	contrat d'assurance vie groupe Crédit Agricole Brie Picardie	114,72 €/contrat
Mainlevée totale d'hypothèque		118,45 €/prêt
Mainlevée partielle d'hypothèque		171,39 €/prêt
Mainlevée sur contrat épargne	hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	107,32 €/prêt
	groupe Crédit Agricole Brie Picardie	53,66 €/prêt

Modification de garantie ou d'emprunteur	crédits à la consommation	103,64 €/prêt
	crédits immobiliers	287,53 €/prêt
Traitement d'opposition à la compagnie d'assurance		107,54 €/traitement
Attestation de prêt		27,73 €/attestation
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation...) nécessitant une analyse et un accord du prêteur		107,12 €
Revalorisation des garanties		NOUS CONSULTER
Opérations diverses		NOUS CONSULTER

(34) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(35) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(36) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.

(37) Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1^{er} juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.

(38) Loi sur le crédit à la consommation.



Épargne et placements financiers

Prix en €

Epargne bancaire

TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés **GRATUIT**

Compte Épargne Logement (CEL)/Plan d'Épargne Logement (PEL) **115,00 €**

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le plan épargne retraite : Droits d'entrée, Rémunération, Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

Placements financiers

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Mise en place d'un plan d'épargne boursier **GRATUIT**
(hors droit d'entrée)

Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Epargne en Action (PEA) / PEA-PME **GRATUIT**

Frais de transfert de comptes titres vers une autre banque (par compte)	Par ligne de titres français	15,00 €
	Par ligne de titres étrangers	83,90 €

Frais de transfert PEA & PEA/PME	Par ligne de titres cotés	15,00 €
	Par ligne de titres non cotés	50,00 €
	Plafond par transfert	150,00 €

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique **15,80 €**

Mise en nominatif administré **GRATUIT**

Mise en nominatif pur **40,90 €**

Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique **25,00 €**

Commission sur OPC externe **24,50 € + frais émetteur**

Commission sur OPC Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

Commission de service Invest Store Intégral	À partir de 24 ordres exécutés par an	GRATUIT
	Moins de 24 ordres exécutés par an	96,00 €

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

CTO et PERi CTO³⁹

	FRAIS FIXES	FRAIS PROPORTIONNELS	MINIMUM DE PERCEPTION
Invest Store Initial (internet)	GRATUIT	0,48 %⁴¹	5,50 %
Invest Store Intégral (internet)	GRATUIT	0,99 € (ordres ≤ 1100 €) 0,12 %⁴¹ (ordre > 1100 €)	-
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁴⁰	5,00 €	1,22 %⁴¹	13,84 €
En agence	5,20 €	1,55 %⁴¹	16,69 €
Service de Règlement Différé (SRD)	GRATUIT	0,020 %⁴² + frais de courtage	3,85 € + frais de courtage
Souscription et vente de titres non cotés	1,20 % du montant de l'opération (max 1000 €)		

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

PEA et PEA-PME³⁹

	FRAIS FIXES	FRAIS PROPORTIONNELS
Invest Store Initial (internet)	GRATUIT	0,48 %⁴¹
Invest Store Intégral (internet)	GRATUIT	0,99 € (ordres ≤ 1100 €) 0,12 %⁴¹ (ordre > 1100 €)
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁴⁰	GRATUIT	1,18 %⁴¹
En agence	GRATUIT	
Souscription et vente de titres non cotés	1,20 % du montant de l'opération (max 1000 €)	

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

ORDRES DE BOURSE : ACHAT ET VENTE À L'ÉTRANGER

CTO et PERi CTO³⁹

	FRAIS FIXES	FRAIS PROPORTIONNELS	MINIMUM DE PERCEPTION
Internet : Invest Store Initial Invest Store Intégral	GRATUIT	0,57 %⁴¹	15,00 €
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁴⁰	GRATUIT	0,57 %⁴¹	22,56 €
En agence	GRATUIT	1,55 %⁴¹	42,26 €

DROITS DE GARDE

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31/12 de l'année précédente.

DROITS DE GARDE DE COMPTE TITRES ET PEA ET PEA-PME/PERi CTO

		CTO/PERi CTO	PEA/PEA-PME
Frais de tenue de compte		26,72 € (gratuit pour le PERi CTO)	GRATUIT
Valeurs Crédit Agricole	Frais fixe à la ligne	0,98 € (gratuit pour le PERi CTO)	0,98 €
	Commission proportionnelle	0,066 % (gratuit pour le PERi CTO)	0,066 %
Valeurs hors Crédit Agricole	Frais fixe à la ligne	4,18 €	4,18 €
	Commission proportionnelle	0,302 %	0,302 %
Étranger/Nominatif	Frais fixe à la ligne	9,66 €	5,00 € (25 € titres non cotés)
	Commission proportionnelle	0,350 %	0,350 %

Montant minimum : 35,00 €, Montant maximum : 565,00 €

Exonération pour :

- Les clients de moins de 30 ans avec l'offre Invest Store Initial.
- Les clients avec l'offre Invest Store Intégral réalisant plus de 24 ordres exécutés par an.
- Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152 €.
- Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifée.

PARTS SOCIALES⁴³

(1 part sociale = 1 €)

Frais de souscription et remboursement parts sociales	GRATUIT
Droits de garde	GRATUIT



Bon à savoir

- ProRealTime (logiciel d'analyse technique et plateforme de trading) inclus et gratuit.
- Pour les clients avec l'offre Invest Store Intégral, la mise en place d'un Plan Epargne Bourse (PEB) est gratuite et compte dans les 24 ordres afin de pouvoir bénéficier de l'exonération des droits de garde.

CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS⁴⁴

FACTURATION EN FONCTION DE L'ENCOURS CONFIE

Gestion Conseillée ⁴⁵ Dès 100K€	100 K€ - 200 K€ 0,40 % 200 K€ - 500 K€ 0,35 %	500 K€ - 1000 K€ 0,30 % >1000 K€ 0,25 % min. 250€/an
Gestion Conseillée digitale Dès 50K€	0,60 % Minimum : 300 €	
Pôle Bourse ⁴⁶ Dès 50K€	50 K€ - 100 K€ 1,50 % 100 K€ - 200 K€ 1,20 % 200 K€ - 500 K€ 1,10 %	500 K€ - 1000 K€ 1,00 % >1000 K€ 0,75 % min. 750 €/an
Décisions Patrimoine	12 € /mois + 0,60 % sur les encours de hors bilan confiés Min. : 504€/an	
All Visory - Agrégateur de patrimoine (offert avec Gestion Conseillée, Pôle Bourse et Décision Patrimoine)	6 €/mois	

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	1 %	0,5 %	0 %
OR			
Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise			NOUS CONSULTER

(39) Les frais de place sont en supplément.

(40) Appel non surtaxé.

(41) Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre.

(42) Par jour de portage sur exécution et opérations de report.

(43) Peut être souscrit sur PEA ou CTO.

(44) Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(es) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),
- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.

- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone :

- ses ordres de souscription/rachat d'actions/parts d'OPC,
- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie.

(45) Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...).

(46) Le service « Pôle Bourse », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC ».



Offres jeunes (jusqu'à 30 ans inclus)

Prix en €

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions

Offres groupées de services

Offres Essentiel, Premium, Prestige (Voir rubrique " Offres groupées de services " p.10 à 11)

	18-25 ANS	26-30 ANS
Offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formule "Essentiel" ⁴⁷	3,00€/mois	6,00€/mois
Offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formule "Premium" ⁴⁷	5,00€/mois	9,00€/mois
Offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formule "Prestige" ⁴⁷	15,00€/mois	21,00€/mois

Offres séjour à l'étranger

Offre Globe-Trotter (n'est plus commercialisée, en gestion seulement)	2,00 €/mois
--	-------------

Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p. 7

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT POUR LES 10/17 ANS

 Carte Mastercard Mozaïc Black (Carte de paiement internationale à autorisation systématique)	GRATUIT
---	---------

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT POUR LES 12/17 ANS

Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT
-------------------------	---------

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT POUR LES 18/25 ANS

Carte Mastercard Mozaïc Black (Carte de paiement internationale à autorisation systématique)	3,00 €/mois
---	-------------

 Carte de paiement Mozaïc (débit immédiat) (Carte qui n'est plus commercialisée)	21,75 €
--	---------

Autres opérations sur moyen de paiement avec la carte Mozaïc Black

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁴⁸	GRATUIT
---	---------

Paiement par carte hors zone euro (Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.)	GRATUIT
---	---------

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro ⁴⁸ ou hors zone euro ou à un guichet hors zone euro (Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.)	GRATUIT
---	---------

Rédition du code confidentiel pour les mineurs	GRATUIT
--	---------

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention pour les mineurs	GRATUIT
--	---------

Crédits et découverts

Frais d'étude et de mise en place	NOUS CONSULTER
Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc)	NOUS CONSULTER
Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers	NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.17.

Épargne

LIVRET TIWI (0 -11 ANS), LIVRET JEUNE MOZAÏC (12-25 ANS), LIVRET A (- 1 AN, 15 € OFFERTS)⁴⁹

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Placement financiers (offre réservée aux 18-30 ans)

TARIFICATION INITIALE 18-30 ANS (INTERNET) COMPTES TITRES/PEA,PEA-PME ET PERI CTO⁵⁰

	DROITS DE GARDE	FRAIS DE COURTAGE FRANCE	FRAIS DE COURTAGE ÉTRANGER (CTO ET PERI CTO)
Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	2,00€ (ordre inférieur ou égal à 1 000 €)	0,57%⁵¹ avec un minimum de 15,00 €
ProRealTime (logiciel d'analyse technique et plateforme de trading)	INCLUS ET GRATUIT		

Assurance⁵²

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans		NOUS CONSULTER
Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, tous mobiles...)		NOUS CONSULTER
Assurances de personnes (protection juridique, santé...)		NOUS CONSULTER
Assurance auto	Stage de conduite préventive	GRATUIT ⁵³
	Offre enfant d'assuré	-200 € la première année ⁵⁴
Assurance habitation formule jeune		6,00 €/mois

- (47) Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans, sont inclus dans les offres Essentiel, Premium et Prestige de manière illimitée les frais suivants :
- Retrait d'espèces en devises dans et hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement
 - Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE (consultables p.29).
- (48) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE (consultables p.29).
- (49) Somme versée pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.
- (50) Les frais de place sont en supplément.
- (51) Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre.
- (52) Les contrats d'assurance : Habitation, Auto, 2 roues, Tous mobiles, Accidents de la Vie et santé, sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurance. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le n° 07 022 607.
- (53) Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.
- (54) Sous conditions d'attribution. Si au moins un des représentants légaux détient une assurance auto au Crédit Agricole Brie Picardie.



Opérations bancaires à l'international⁵⁵

Prix en €

Change

LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

Commission sur achats/reventes de devises
(Cour du jour disponible en agence)

6,15 €/opération

Chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin
0,10 % du montant
Min. **21,65 €**
Max. **123,00 €**

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger
crédit après encaissement
0,12 % du montant
Min. **30,20 €**
Max. **111,25 €**

Païement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises
0,10 % du montant
Min. **30,65 €**

Commission de change si chèque en devises
avec crédit d'un compte euro
12,30 €

Virement internationaux⁵⁶

(Opérations libellées en devises dans l'EEE⁵⁷ ou en euros
et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent **GRATUIT**

Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace Économique Européen	En agence	0,10 % du montant Min. 26,70 €
	Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »	0,10 % du montant Min. 15,00 €

Réception d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace
Economique Européen⁵⁷ **18,30 €**

Commission de change si virement en devises
avec débit ou crédit d'un compte euro **12,30 €**

Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR⁵⁸
0,125 %
Min. **27,50 €**
Max. **99,00 €**

Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC
absent ou incomplet **34,80 €**

Compte en devise

(retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises **25,90 €/mois**

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets, paiements par carte
et virements sont consultables pages 7 et 8.

(55) Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

(56) Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

(57) Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.29.

(58) Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE. Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant). c/ Frais partagés (frais SHARE).



Bon à savoir

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA).

Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025⁵⁹

Mineurs **GRATUIT**

MAJEURS

Actif successoral⁶⁰ < 6 000 € **GRATUIT**

Actif successoral⁶⁰ ≥ 6 000 €

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁶¹	Succession simple ⁶²	GRATUIT
	Succession complexe ⁶²	1,00 % de l'actif successoral⁶⁰ Max. 857,00 €

(59) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants: compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(60) Hors contrat d'assurance vie.

(61) En application de l'article L.312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L.312-1-4 du code monétaire et financier.

(62) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

En cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,

En cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès.

En cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle.

En cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer.

En cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple: résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



Assurances et prévoyance

Prix en €

Assurances pour vous protéger au quotidien⁶³

SécuriCOMPTE - Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁶⁴ /compte	Standard	2,00 €/mois
	Premium	4,20 €/mois
SécuriWEB ⁶⁴	Standard	1,25 €/mois
	Premium	2,50 €/mois
SécuriBUDGET ⁶⁴		1,70 €/mois
SécuriPROTECTION ⁶⁴ (L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Prémium dans le cadre du Compte à composer)		2,00 €/mois
SécuriÉPARGNE ⁶⁴	Standard	0,25 €/mois
	Premium	1,88 €/mois

SÉCURITRESORERIE

	DÉCOUVERT	PRIX
Pour les découverts souscrits jusqu'au 31/12/2026	≤ 300,00 €	1,35 €/mois
	De 300,01€ à 2 000,00 €	2,00 €/mois
	> 2000,00 € ⁶⁵	3,00 €/mois
Pour les découverts souscrits à partir du 01/01/2017	≤ 500,00 €	1,35 €/mois
	De 500,01€ à 2 000,00 €	2,00 €/mois
	> 2000,00 € ⁶⁵	3,00 €/mois

SécuricomptePlus

Tellement plus qu'une assurance des moyens de paiements

SécuricomptePlus garantit les conséquences de l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement, mais pas seulement !

Les préjudices liés aux effets personnels sont également garantis :

- Documents officiels
- Clés et serrures
- Remplacement de plaques d'immatriculation
- Téléphone portable
- Maroquinerie (en formule Premium)

⁽⁶³⁾ Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁶⁴⁾ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁶⁵⁾ Plafond d'indemnisation 3000,00 €/sinistre/an.

Autres services

Prix en €



Compte de campagne (Ouverture, gestion, frais de tenue de compte et clôture)

800,00 €

Mon Sécuricoffre+

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne

> 5Go	2,00 €/mois
> 50Go	4,00 €/mois

Les magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'Info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 €/an

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/an

Merci pour l'Info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 €/an

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/an

Merci pour l'Info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 €/an

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/an

Merci pour l'Info (papier + numérique) hors offres MBQ

49,80 €

Les magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Détente jardin (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors série, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors série, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors séries, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/an
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'1 n° offert)	18,90 €/an
Plus de pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'1 n° offert)	19,90 €/an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications : **► N° Cristal 09 69 32 34 40**

www.mercipourinfo.fr

(appel non surtaxé)

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

OFFRE GROUPEE DE SERVICES

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

LETRE D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

DROITS DE GARDE

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

OPC

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupe les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité "sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte, sur le site internet www.ca-briepicardie.fr et auprès de votre Conseiller.

• Service bancaire de base :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- un changement d'adresse par an ;
- la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ;
- la domiciliation de virements bancaires ;
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ;
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires ;
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ;
- des moyens de consultation à distance du solde du compte ;
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ;
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ;
- la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie
Service Qualité Clients
500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

Monsieur Xavier de Kergommeaux
Médiateur de la consommation
68 avenue d'Iéna
75116 PARIS

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : **kergommeaux-mediateur-consommation.fr**

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org

VOS NUMÉROS UTILES

Pour signaler toute opération
de virement apparaissant
sur votre compte n'étant pas
à votre initiative :

0 969 399 291⁶⁶

Faire opposition
sur un chèque
ou un chéquier :

0 969 399 291⁶⁶

Déclarer un sinistre
Auto, Habitation, Garantie
des Accidents de la Vie :

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

Déclarer un litige
dans le cadre de son contrat
Protection Juridique Pleins Droits :

0 800 813 810

Service & appel
gratuits

SOS Carte :

0 969 399 291⁶⁶

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie

(66) Utilisable en cas de perte, vol, ou utilisation frauduleuse de la carte bancaire. Prix d'un appel local.
Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.



Application
Ma Banque

www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : dpo@ca-briepicardie.fr ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière numéro CPI 80012021000000016 délivrée par la CCI d'Amiens, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.



LE TRI
+ FACILE



www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie - 03/26 - Photo © AdobeStock. CITEO : FR234299_03XUNU. Imprimeur : Groupe Morault - 280, rue Henry Bessemer - ZAET Creil/Saint-Maximin - 60100 CREIL

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

